

LEGENDE

Zones soumises à la remontée de nappe

- Nappe plus profonde (profondeur comprise entre 3 et 5 m)
- Périmètre des engagements de l'État (à titre d'information)

BASSIN HOULLER LORRAIN
Remontée de nappe

Commune de THÉDING

Carte de la remontée de nappe
(Étude Geoderis 2018 - rapport E2018 / 034 DE - 18 LOR 22060 du 27/04/2018)
et périmètre des engagements de l'État
(Courrier de la Ministre du 10 mars 2021)

Carte annexée au PAC de maîtrise de l'urbanisme
du 12 avril 2022

